

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 31 (1886)
Heft: 13

Artikel: Circulaires et pièces officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

devant Vuarrens, les tirailleurs du bataillon n° 10 à la ferme des Grands Champs, les cuisines de ce bataillon à Asséns, son installation à Romanel, le service divin du bataillon n° 13 à Fétigny ; nous pouvons encore signaler le passage de la 1^{re} division au Martinet de Bercher, et la halte à Ogens pendant la grande marche sur Combrement, ainsi que des scènes animées d'étapes et de cantonnements, des croquis de villages et des paysages bien réussis, les combats de Sassel, de Montagny et de Cugy.

L'album se termine par une carte du terrain des manœuvres.

Circulaires et pièces officielles.

Par arrêté du Conseil fédéral du 12 novembre, les officiers et les secrétaires d'état-major dont les noms suivent ont été soit libérés du service militaire, soit transférés dans la landwehr, à partir du 31 décembre courant :

LIBÉRATION DU SERVICE

Infanterie. Colonel Henri Landis, à Richterswyl ; lieutenants-colonels Jean Schuler, à Glaris ; Jean Rohrer, à Buchs ; Paul Vuille, à la Chaux-de-Fonds ; Arnold de Graffenried, à Berne ; major Kurt Demme, à Berne.

Cavalerie. Lieutenant-colonel Georges Leumann, à Burglen.

Artillerie. Colonel Emile Huber, à Zurich ; lieutenants-colonels Christophe Socin, à Bâle ; Albert Lohner, à Thoune ; major Alfred Höfliger, à Rapperswyl ; capitaines Frédéric Rohrbach, à Berne ; Jb Rämänn, à Meilen ; Paul Chappuis, à Lausanne ; premier lieutenant Charles Gasquet, à Bâle ; lieutenants Ulysse Dubois, à la Chaux-de-Fonds ; Henri Thalmann, à Windlach.

Génie. Lieutenants-colonels Guillaume Schmidlin, à Bâle ; Arnold Bachofen, à Bâle ; major Samuel Rochat, à Lausanne ; capitaines Fulg. Bonzanigo, à Bellinzzone ; Théodore Keller, à Hottingen ; premiers lieutenants Adolphe Schäfer, à Aarau ; Emile Blattmann, à Wädensweil ; Hermann Muller, à Zurich ; Louis Dæniker, à Zurich ; lieutenant Louis de Wattenwyl, à Berne.

Troupes sanitaires. A. Médecins. Major Joseph Russli, à Lucerne ; capitaines Antoine Steiner, à Wollerau ; Victor Anderlédy, à Monthey ; Max Neukomm, à Ramsen ; Xavier Fässler, à Arth ; Théodore Rippmann, à Sissach ; Otto Gamper, à Ottenbach ; Henri Schaufelbuel, à Wynigen ; Henri Bauer, à Beichenau ; Aug.-Louis Ladé, à Martigny-Ville ; Auguste Mandrin, à Aigle ; Richard Bleuler, à Neumunster ; Hans Vontobel, à Hœngg ; Fridolin Vogel, à Leuggern ; Auguste Reymond, à Yverdon ; Léopold Imfeld, à Alpnach ; F.-Louis Prévost, à Genève ; Henri Soutter, à Morges ; Jb Wyrsh, à Buochs ;

Auguste Barde, à Genève ; Jean Hayoz, à Gross-Guschelmuth ; Henri Bertholet, à Montreux ; Albert Letter, à Ober-Ægeri ; Frédéric Elmiger, à Reiden ; J.-Henri Lombard, à Genève ; Alphonse Mégevand, à Plainpalais ; J.-Pierre Rœllin, à Châtel-St-Denis ; J.-Baptiste Koch, à Villmergen ; Alfred Chauvet, à Baulmes ; premiers lieutenants Carlo Brignone, à Bedigliora ; Luigi Ferrari, en Italie. B. *Vétérinaires*. Premiers lieutenants Rodolphe Trachsel, à Niederbutschel ; Bernard Seiler, à Bibern.

Troupes d'administration. Lieutenants-colonels Guillaume Good, à Mels ; Aimé Challandes, à la Chaux-de-Fonds ; Gustave Pillichody, à Berne ; George Simona, à Locarno ; major Adolphe Roten à Sion ; capitaines Edouard Næf, à St-Gall ; Joseph Sieber, à Oberdorf ; Rodolphe Geiser, à Langenthal ; Eugène Fehr, à St-Gall ; Gius Bacilieri, à Locarno ; Rinaldo Forni, à Airolo ; Ferdinand Amstein, à St-Gall ; Edouard Hug, à Fribourg ; Adrien Jayet, à Moudon ; Emile Fonjallaz, à Cully ; Henri Anderegg, à Brunnadern ; premiers lieutenants Hermann La Roche, à Bâle ; Emile Zetter, à Soleure ; Jean Bolliger, à Bâle ; lieutenants Jacob Biber, à Riesbach ; Edouard Broye, à Fribourg.

Justice militaire. Majors Hans Weber, à Lausanne ; Emile Censi, à Lamone ; Guillaume Rahm, à Kasan.

Aumônier. Capitaine Gottl. Schaffroth, à Berne.

Secrétariat d'état-major. Lieutenant Albert Frymann, à Enge (Zurich) ; adjud.-sous-officiers Emile Burkhardt, à Bâle ; Emile Rutishauser, à Berne ; Alphonse Bauer, à Berne ; Bernard Stiffler, à Peterzell ; Hermann Brenner, à Weinfeldten.

TRANSFERTS EN LANDWEHR

Infanterie. Capitaines Eugène Bally, à Aarau ; André Pozzi, à Ragatz.

Cavalerie. Premiers lieutenants Hermann Schellenberg, à Genève ; George Sonntag, à Thann.

Artillerie. Capitaine Hermann Hasler, à Winterthour ; premiers lieutenants Frédéric Neukomm, à Schaffhouse ; Arnold Escher, à Zurich ; lieutenant Emile Sulzer, de Winterthour.

Génie. Capitaines Henri Greyloz, à Ollon ; Eugène Zeller, à Unterstrass ; Emile Baillot, à Boudry ; Herm. Lindenmann, à Berne ; premier lieutenant Emmanuel Schulthess, à Paris ; lieutenants Arnold Charpié, à Bombay ; Auguste Droz, à Vibraye (France) ; Emile Maier, à St-Pétersbourg.

Troupes sanitaires. 1. *Médecins*. Capitaines Frédéric Stock, à Morat ; Victor Otz, à Morat ; Pierre Boéchat, à Bonfol ; Joseph Burli, à Leuzingen ; Albert Turlemann, à Gossau ; Maurice de Miéville, à Nyon ; Aimé Mercier, à Cossonay ; Frédéric Schmid, à Altstätten ; Herm. Altherr, à Heiden ; Jules Favrot, à Château-d'Œx ; Giscondo Berra, à Milan ; Thomas Lardelly, à Coire ; Edm. Chossat, à Genève ;

Emmanuel Henry, à Neuchâtel ; Henri Delachaux, à Interlaken ; Frédéric Schmutziger, à Aarau ; Joseph Luthy, à Huttwyll ; George Jonquière, à Berne ; Robert Vogt, à Berne ; Adolphe Körber, à Brienz ; Gustave Kuster, à Rheineck ; Luigi Stoppani, à Milan ; Jean Luthy, à Burglen ; Siegfried Stocker, à Lucerne ; Antoine Hösli, à Malans ; Jean Schären, à Interlaken ; Gustave Lachenal, à Genève ; George Muhlebach, à Frik ; Emile Hepting, à Männedorf ; Alfred Vincent, à Genève ; Henri Perrier, à Vevey ; Maurice Witzing, à Chiètres ; Charles Odermatt, à Stanz ; premiers lieutenants Adolphe Herde, à Schinznach ; Xavier Seitz, à St-Gall. 2. *Pharmaciens*. Premiers lieutenants Guillaume Studer, à Berne ; Jules Schobinger, à St-Gall ; Eugène Rapin, à Montreux ; Robert Iten, à Melligen. 3. *Vétérinaires*. Capitaine Emile Fluckiger, à Soleure ; premiers lieutenants Hans Hussy, à Schöffland ; Alex. Stämpfli, à Cernier ; Ermnico Isepponi, à Coire.

Troupes d'administration. Capitaines Victor Wetterwald à Lucerne ; Alb. Bauert, à Aussersihl ; R. Schwarzenbach, à Erlenbach ; Alb. Zinggeler, à Wädensweil ; Albert Guller, à Oberstrass ; Antoine Kälin, à Vevey ; Alphonse Vuy, à Genève ; Hermann Oelhafen, à Aarau ; Emile Ringk, à Schaffhouse ; premiers lieutenants Jacques Odier, à Paris ; Joseph Burcher, à Brigue ; Pierre Oswald, à Bâle ; Eugène Girard, à Genève ; Conrad Kursteiner, à Gais ; P. Eicher, à Zoug ; Pierre Rusca, à Locarno ; Albert Am Rhyn, à Lucerne ; Léo Keel, à Rorschach ; lieutenant Jean Otth, à Meiringen.

Secrétariat d'état-major. Adjudant-sous-officier Louis Merian, à Neuchâtel.

CHANGEMENTS DE COMMANDEMENTS, TRANSFERTS

Colonel G. Gaulis, à Lausanne, passe de la brigade d'infanterie III à la brigade d'infanterie I L. ; lieutenant-colonel Oscar Ziegler, à Schaffhouse, passe du régiment d'infanterie 21 à disposition ; capitaine W. Brennwald, à Hombrechtikon, passe de l'état-major général à canton.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a annoncé aux Chambres que le code pénal militaire ne pourra pas être traité au cours de la présente session. Une commission d'experts a été nommée pour examiner les nouvelles propositions et ses délibérations seront longues.

Berne. — Le Comité central de la Société des officiers de la Confédération suisse, qui a été accordé au canton de Berne pour la période de trois ans, a été constitué comme suit : Président, M. le colonel-divisionnaire Feiss, chef d'arme de l'infanterie ; vice-président, M. le colonel d'infanterie Scherz ; rapporteur, M. le colonel